

« Concours Les Profs 22 »

« Comment tu t'es fait griller »

Article 1 : Objet

La SAS BAMBOO EDITION, dont le siège social se situe 290 route des Allogneraies, 71850 Charnay-Lès-Mâcon, inscrite au RCS de Macon sous le n°414 470 674, représentée par son directeur général Olivier Sulpice, organise un jeu gratuit sans obligation d'achat, (ci-après dénommé " le Jeu ") dans le cadre de la parution de la bande dessinée Les Profs tome 22.

Article 2 : Durée

Le jeu se déroule du 25 août 2019 au 25 novembre 2019 inclus.

Article 3 : Conditions de participation

Le jeu est ouvert à toute personne âgée de plus de 12 ans, résidant en France métropolitaine (Corse y compris), à l'exclusion des membres du personnel des sociétés ayant collaboré à son organisation, à sa promotion et/ou à sa réalisation ainsi qu'aux membres de leur famille (conjoint, ascendants, descendants, frères et sœurs). Toute participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Tout contrevenant à l'un ou plusieurs des articles du présent règlement, sera privé de la possibilité de participer au jeu, mais également du lot qu'il aura pu éventuellement gagner.

Pour les mineurs cette inscription se fait sous l'entière responsabilité des parents ou du représentant légal détenant l'autorité parentale et est soumise à la fourniture d'une autorisation parentale. Bamboo Edition se réserve le droit d'annuler automatiquement la participation du mineur au Jeu en l'absence de justification de cette autorisation.

Article 4 : Modalités de participation

Pour participer au Concours, il faut raconter une anecdote liée à sa vie au lycée répondant au brief « Comment tu t'es fait griller » sur la page <https://www.bamboo.fr/concourslesprofs/>

Une seule participation par personne sera acceptée pendant toute la période du Concours. Les gagnants, ayant expressément accepté l'exploitation des données personnelles, autorisent Bamboo à utiliser, à titre publicitaire, leur nom et adresse sans que cette utilisation ne leur confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque autre que l'attribution du lot gagné. Le participant autorise toute vérification concernant son identité ou son domicile.

Tout autre mode de participation est exclu. Toutes les participations fournies avec des informations manquantes, fausses, incomplètes, illisibles, ou après la date et l'heure limite de participation, seront considérées comme nulles.

Article 5 : Désignation des gagnants et lots mis en jeu

Un jury composé de Junior TV, Erroc, Sti, Léturgie et Olivier Sulpice se réunira courant décembre 2019 et choisira une vingtaine d'anecdotes. Le premier gagnant bénéficiera d'une rencontre pour lui et 3 amis avec le youtubeur Junior TV. Les autres anecdotes (dont la première) seront intégrées dans un cahier bonus publié dans le tome 23 de la série Les Profs.

Les gagnants autorisent également Bamboo Edition à reproduire l'anecdote dans le dossier bonus publié avec les Profs tome 23 sans aucune contrepartie.

Les lots ne seront ni repris, ni échangés contre d'autres objets ou prestations, et ne feront pas l'objet de contrepartie en espèces ou par chèque. Bamboo Edition se réserve le droit de modifier, selon les circonstances, la nature du lot.

Article 6 : Données à caractère personnel

Les données à caractère personnel collectées dans le cadre du Jeu font l'objet d'un traitement par Bamboo Edition afin de permettre la participation au Jeu et l'attribution du prix aux gagnants.

Nous conservons vos données à caractère personnel uniquement le temps nécessaire pour atteindre la finalité pour laquelle nous détenons ces données, pour répondre à vos besoins ou pour remplir nos obligations légales.

Pour établir la durée de conservation de vos données, nous appliquons les critères suivants :

Si vous participez au Jeu, nous conservons vos données à caractère personnel jusqu'à 3 mois après la fin du Jeu.

Si vous nous contactez dans le cadre d'une demande relative au Jeu, nous conservons vos données à caractère personnel pendant toute la durée nécessaire au traitement de votre demande.

Si vous l'acceptez, après avoir coché la case prévue à cet effet, vous serez abonné à notre newsletter Bamboo Edition.

Conformément aux législations et réglementations relatives à la protection des données à caractère personnel applicable(s), vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit à tout moment en adressant un courrier, accompagné d'une photocopie d'un justificatif d'identité à l'adresse électronique suivante : bamboo@bamboo.fr

Les Participants qui exerceront le droit de suppression de leurs données avant la fin du Jeu seront réputés renoncer à leur participation.

Enfin, si vous faites partie des Gagnants, vous nous autorisez d'ores et déjà, gratuitement, à publier sur tous nos supports votre nom et prénom, pendant une durée d'un (1) an.

Article 7 : Conditions de remboursement des frais de participation

Bamboo Edition remboursera sur demande les frais engagés pour se connecter à www.bamboo.fr et participer au jeu, dans la limite de 5 minutes de connexion par foyer. Toute connexion s'effectuant sur une base gratuite ou forfaitaire (par câble, ADSL, etc) ne donnera lieu à aucun remboursement. La demande de remboursement devra remplir les conditions suivantes :

- être envoyée à bamboo@bamboo.fr en indiquant nom, prénom et adresse postale personnelle ;
- joindre la copie de la facture détaillée de l'opérateur téléphonique et/ou du fournisseur d'accès, faisant apparaître la date et l'heure de la connexion à www.bamboo.fr et de participation au jeu, ainsi qu'un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal.

Article 8 : Responsabilité

Bamboo Edition ne pourra être tenu responsable de l'utilisation frauduleuse des droits de connexion ou d'attribution du lot d'un Participant ni encourir une quelconque responsabilité, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de notre volonté perturbant l'organisation et la gestion du jeu.

Bamboo Edition se réserve le droit d'écourter, de différer, de modifier, de proroger, d'interrompre ou d'annuler purement et simplement le Jeu, sans préavis, en raison de tout événement indépendant de leur volonté, notamment en cas de circonstances constituant un cas de force majeure ou fortuit, sans que leur responsabilité puisse être engagée à ce titre.

Article 9 : Modification du règlement

Bamboo Edition peut être amené à modifier le présent règlement, notamment afin de respecter toute nouvelle législation et/ou réglementation applicable. Toute modification sera intégrée dans le présent règlement, fera l'objet d'une annonce sur www.bamboo.fr.

Dans l'hypothèse où l'une des clauses du présent règlement serait déclarée nulle ou non avenue, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité du règlement lui-même.

Article 10 : Consultation du règlement

Ce règlement peut être consulté sur www.bamboo.fr pendant toute la durée du jeu. Il peut également être adressé gratuitement, à toute personne qui en fait la demande pendant la durée du jeu à presse@bamboo.fr.

« Les Profs 22 »

« Comment tu t'es fait griller »

Autorisation parentale

Je soussigné, représentant légal de l'enfant
....., l'autorise à participer au concours « Les Profs
22, Comment tu t'es fait griller ».

Fait à le

Signature

Toute remise de dotation au profit d'un participant mineur est conditionnée à la
présentation de cette autorisation.